

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

2018 – 12 – 28 - BUDGET PRIMITIF DU PORT DE LA HUME POUR L'EXERCICE 2019

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2018

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de GUJAN-MESTRAS

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY , Annie DUROUX (arrivée à 18h43), Monique POISSON, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE (arrivée à 18h43), Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN (arrivée à 19h00), Tony LOURENÇO, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Ludovic DUCOURAU donne procuration à David DELIGEY

Mireille MAZURIER donne procuration à Élisabeth REZER-SANDILLON

Maxime KHELOUFI donne procuration à François-Xavier RAHIER

Justine BONNEAUD donne procuration à André MOUSTIÉ

Michelle LOUSSOUARN donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Claude RAULIN donne procuration à Xavier PARIS

ABSENT

Jacques CHAUVET

François-Xavier RAHIER a été nommé secrétaire de séance

Le Budget Primitif du PORT de LA HUME pour l'exercice 2019 est globalement équilibré à **558.481,00 euros**.

La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **252.085,00 euros**.

La section d'exploitation s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **306.396,00 euros**.

L'ensemble des opérations est retracé dans le document comptable ci-annexé. Sur la base de ces éléments, je vous demande de bien vouloir adopter le budget primitif du Port de La Hume pour l'exercice 2019.

Ce projet de délibération ayant été soumis à la Commission des Finances.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras



Affiché le...20 décembre 2018
GUJAN-MESTRAS le...20 décembre 2018